

**PROCES-VERBAL N°1  
COMMISSION FEDERALE DES EQUIPEMENTS  
(visioconférence)**

**Lundi 27 Octobre 2025**



**Présents :**

Chystèle Sibilla	Présidente
Alain Aria	Membre

**Excusés :**

Marie Kerimian	Membre
Basile GAZEAUD	Membre
Aline Gemise-Fareau	Membre

**Assiste :**

Monsieur Lucas JUARES	Référent équipements & Espaces de pratique
-----------------------	--



Le lundi 27 octobre 2025 à 17h, la Commission Fédérale des Equipements (CFE) de la Fédération Française de Volley (ci-après FFvolley) s'est réunie par voie de conférence audiovisuelle sur convocation de Lucas JUARES référent équipements et espaces de pratiques.

Le secrétaire de séance désigné est Monsieur Lucas JUARES

**Présentation générale :**

**Sujet 1 :** Venue d'un responsable équipement en PACA

**Sujet 2 :** Possible intégration d'un nouveau membre à la CF équipement

**Sujet 3 :** Analyse des formulaires de classement de salle remplis

**Date de publication : 27/04/2025**

### **Sujet 1 :**

L'idée serait de proposer à cette recrue de servir d'appuis aux collectivités et clubs pour fournir les formulaires de classement de salle et les remplir correctement. Il serait le relai entre la fédération (représenté par Lucas) et les acteurs locaux (villes clubs...).

Sa présence peut être un vrai atout pour identifier les salles et les classer sur le spectre de PACA.

La commission valide la démarche.

### **Sujet 2 :**

Jerome BARBEDET serait intéressé à l'idée d'intégrer la commission fédérale des équipements. Il a notamment accompagné Lucas Juarez sur l'ajout d'éléments techniques sur le guide de construction de gymnase. La CF est ok pour l'intégrer.

### **Sujet 3 :**

Une dizaine de formulaires remplis par les communes mais aucun classement ou dérogation attribué à date :

- Villejuif (incomplet)
- Vienne (incomplet)
- Beauzelle (complet à analyser)
- Toulouse (complet à analyser)
- Vincennes (incomplet)
- Levallois complet
- Quimper (complet à analyser)

### **Classement de salle :**

**Saint-Dié** : attribué à Saint Dié (au lieu d'une dérogation initiale) par suite d'une erreur de communication entre la LNV et Lucas.

### **Refus de classement de salle ou de dérogation :**

**VB Creutzwald** : Présente une hauteur inférieure à 7 m pour du national un refus de classement de salle sera engagé.

### **Dérogation de salle :**

**Levallois Peret** : à la salle Marcel CERDAN : hauteur sous plafond inférieur à 9m.

Pour le revoie des classements de salle, la Présidente souhaite attendre 2026 et demander aux clubs de vérifier ce que les collectivités ont remplis et inversement.

L'idée de demander aux arbitres lors du premier match de vérifier le formulaire a aussi été évoquée, pour cela elle va se rapprocher de la Commission fédérale d'Arbitrage.



**La Présidente de la Commission  
Fédérale des Equipements  
Chrystèle SIBILLA**

**Le Secrétaire de Séance,  
Lucas JUARES**